

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE ACCOMPAGNEMENT ET/OU JURY

La Validation des Acquis de l'Expérience est un dispositif qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

REFORME DE LA VAE : INFORMATIONS IMPORTANTES

La mise à jour de ce programme est éditée en janvier 2026 et les informations qu'il contient sont susceptibles de modification en fonction des décrets à paraître, en application de la loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi.

Suite à la réforme de la VAE, les parcours de validation des acquis de l'expérience concernant une certification qui n'a pas encore été intégrée au portail numérique « France VAE » restent régis par les règles de procédure résultant des dispositions en vigueur antérieurement à l'entrée en vigueur du décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience.

Pour les certifications professionnelles qui ont été/seront intégrées au portail numérique « France VAE », les règles de procédure sont celles fixées par le Ministère du Travail dans le cadre de la loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi et du décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience, ainsi que des décrets et arrêtés à paraître.

Attention ! Suite au renouvellement des fiches RNCP et conformément à l'offre de formation proposée par l'Université en 2026/2027, en page 4 de ce programme, vous trouverez la liste des diplômes qui peuvent être préparés dans le cadre de la VAE gérée à l'IUT de Paris – Rives de Seine (accompagnement et/ou jury).

DIPLOME VISE

Types de diplômes : Les diplômes préparés à l'IUT sont éligibles à la VAE : Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), Licence, Licence Professionnelle (LP), Master. Se reporter à la liste en dernière page.

Niveaux de diplômes : 5 ou 6, selon diplôme visé.

Fiche RNCP n° : Se reporter à la fiche RNCP et au programme du diplôme postulé :

<https://www.francecompetences.fr/recherche-resultats/?types=certification&search=&pageType=certification&active=1>

PUBLIC VISE – PREREQUIS – ADMISSIBILITE – ADMISSION

Public : La Validation des Acquis de l'Expérience est un droit ouvert à tous : salariés (en contrat à durée indéterminée ou déterminée, intérimaires...), non-salariés, demandeurs d'emploi indemnisés ou non, bénévoles, agents publics. Et ce, quels que soient les diplômes précédemment obtenus ou le niveau de qualification.

Prérequis : Justifier d'une expérience professionnelle (salariée ou non, bénévole ...) de 1 an au minimum en rapport avec le contenu du diplôme visé.

Recevabilité : Pour pré-candidater, remplir le dossier de demande de recevabilité (livret 1) et le renvoyer accompagné des pièces justificatives le 31 mars à l'IUT de Paris – Rives de Seine. Consulter les consignes et la liste des pièces justificatives sur le site : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vaе/>

Commission pédagogique : A compter du 1^{er} avril, votre dossier de recevabilité sera soumis à la commission pédagogique qui émettra un avis de recevabilité sous 2 mois.

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Accompagner les candidats à la VAE dans la rédaction de leur livret 2 afin de leur permettre d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et ce, en les aidant à :

- Analyser les expériences et les traduire en compétences,
- Formaliser le dossier VAE à présenter devant le jury,
- Préparer l'entretien avec le jury.

COMPETENCES VISEES

Se reporter à la fiche RNCP et au programme du diplôme postulé : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Livret d'information pour les candidats VAE et calendrier de l'accompagnement : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vaе/>

Programme :

L'accompagnement pédagogique VAE sera composé :

- **d'entretiens individuels en présentiel** (2 heures minimum et 5 heures maximum sur rendez-vous à l'initiative du candidat) avec un enseignant référent, expert du diplôme auquel vous postulez, d'échanges à distance (mail, téléphone). L'enseignant référent accompagne le(a) candidat(e) dans l'analyse et la rédaction pour la valorisation de ses expériences professionnelles.
- **de six ateliers méthodologiques** animés par un enseignant de l'IUT (18 heures) qui abordera :
 - la méthodologie et présentation du plan détaillé pour une restitution d'expérience
 - le dossier de VAE – Réalisation et mise en forme – Outils informatiques
 - la rédaction d'une expérience professionnelle
 - la conception du document de présentation orale
 - la simulation de l'oral avant le jury – autoscopie

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Enseignant des ateliers méthodologiques : Fabrice CHAPUIS LEVEQUE

Enseignant référent, responsable des entretiens individuels : enseignant expert sur le diplôme postulé

Méthodes : entretiens individuels et ateliers méthodologiques, qui permettent l'élaboration du livret 2.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du candidat et à son travail personnel, pour traduire en compétences l'expérience professionnelle acquise.

L'assiduité est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : vade-mecum à l'attention des candidats, salles dédiées à l'accompagnement selon dates des séances et salles informatiques en libre-service avec accès internet (cf. livret d'accueil de l'IUT).

Par ailleurs, située au 3^{ème} étage du bâtiment Versailles, la bibliothèque universitaire met à votre disposition 96 places assises réparties en deux grandes salles de travail « en silence » et « en groupe », une salle sur réservation pour travailler en petit groupe (10 places), deux média scapes (outils de travail collaboratif).
Ainsi que :

- 8 ordinateurs en libre accès et accès wifi
- 6 ordinateurs portables en prêt sur place
- 35 ordinateurs portables en prêt à domicile
- 1 imprimante/photocopieur/scanner (avec une carte payante)
- 1 relieuse (service gratuit)
- du prêt de clés USB, casques audio, chargeurs de téléphone, calculatrices, lecteurs de DVD

De nombreuses ressources documentaires (papier et en ligne) sont accessibles via le catalogue des bibliothèques de l'université :

<https://u-paris.fr/bibliotheques/>

- 8 500 livres, des collections spécialisées en management et marketing, communication, carrières sociales, informatique et statistiques ;
- Un fonds loisirs : romans, policiers, BD, DVD ;
- 35 000 revues électroniques toutes disciplines confondues ;
- 240 bases de données documentaires (presse, articles scientifiques, encyclopédies...);
- 480 000 e-books ;
- 30 revues papier en libre accès.

Les candidats bénéficient d'un environnement numérique de travail (ENT) leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

VALIDATION

Validation : le livret 2 fait l'objet d'une soutenance devant un jury de validation en fin d'année universitaire, en juin. Le jury de validation se prononcera sur une validation totale, une validation partielle ou une non validation.

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 01/11/2025 au 30/04/2026

Candidature en ligne : Le référentiel de la certification choisie peut vous être adressé par mail.

Le formulaire de demande de recevabilité à la VAE (livret 1), la notice explicative et les consignes et justificatifs sont en téléchargement libre, sur le site de l'IUT de Paris : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vae/>

Dépôt du livret de recevabilité : Votre formulaire de demande de recevabilité à la VAE (livret 1) dûment complété, accompagné de toutes les pièces justificatives (*), enregistré au format pdf, doit être envoyé par mail le **30/04/2026 (**)** à : vae.iutparis-seine@u-paris.fr

(*) Consulter les consignes et la liste des pièces justificatives téléchargeables sur le site.

() Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera renvoyé.**

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Session VAE 2026/2027 :

02/11/2026 au 30/06/2027

Déroulement de l'accompagnement :

à temps partiel et en discontinu

Dates de l'accompagnement :

accompagnement entre le 02/11/2026 et le 31/05/2027

Durée de l'accompagnement :

20 heures

Horaires de l'accompagnement en ateliers méthodologiques :

9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30 (sous réserve de modification)

Horaires de l'accompagnement en entretiens individuels :

sur rendez-vous avec l'enseignant référent pris à l'initiative du candidat

Nombre de stagiaires par groupe :

en moyenne 15 personnes (groupe dédié formation continue)

Date du jury :

01/06/2027 au 30/06/2027, selon date à définir ultérieurement

Jury de validation :

1 heure environ, selon jury

TARIFS ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût de la prestation VAE (accompagnement et/ou jury) :

[Faire une demande de devis en ligne](#)

	Accompagnement	Soutenance / Jury	Total prestation VAE	Conditions pour l'application du tarif
Prestation VAE avec accompagnement :	2 200,00 € nets	1 320,00 € nets	3 520,00 € nets	Avec prise en charge tiers (totale ou partielle)
			3 520,00 € nets	Avec prise en charge CPF (totale ou partielle)
	1 100,00 € nets	1 320,00 € nets	2 420,00 € nets	Sans prise en charge tiers (financement individuel total)
Prestation VAE sans accompagnement :	--	1 320,00 € nets	1 320,00 € nets	Avec prise en charge tiers (totale ou partielle)
	--	1 320,00 € nets	1 320,00 € nets	Sans prise en charge tiers (financement individuel total)

Tarifs indiqués sous réserve d'approbation par le CA de l'Université Paris Cité en mars 2026 (établissement public non assujéti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESR.

Les dispositifs de financement de la VAE sont nombreux et dépendent de la situation des candidats (salarié, fonctionnaire, demandeur d'emploi, etc.). Nos services peuvent vous aider dans votre recherche de financement.

Quel que soit le mode de financement de votre formation, celui-ci devra être validé par un contrat ou une convention de formation professionnelle, une prise en charge par un organisme financeur ou un engagement de France Travail et ce, avant votre entrée en accompagnement.

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée tout ou partie dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : employeur, OPCO, Transitions Pro...

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la VAE. Les démarches doivent être effectuées auprès du conseiller France Travail.

CPF : le compte personnel de formation permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle pour financer des formations inscrites au RNCP. Il est accessible simplement depuis le site ou l'application mobile [Mon Compte Formation](#).

Si vous souhaitez mobiliser votre CPF, merci de nous consulter pour confirmer la faisabilité de votre demande.

INFORMATIONS ET MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE
 (SFCA)

vae.iutparis-seine@u-paris.fr

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

ACCESSIBILITE

L'IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) dispose pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de/d' :

- une rampe d'accès à l'entrée du site (avenue de Versailles) ;
- deux ascenseurs dans le bâtiment Blériot desservant les 7 étages ;
- un ascenseur équipé PMR permettant l'accès au restaurant universitaire, situé au sous-sol du bâtiment Blériot ;
- un ascenseur équipé PMR dans le bâtiment Versailles desservant les 4 étages ;
- deux amphithéâtres et salles sous-amphis accessibles de plain-pied et aménagés pour la station des fauteuils roulants ;
- deux amphithéâtres équipés de boucles à induction magnétique ;
- escaliers équipés de bandes podotactiles, de mains courantes et de contremarches avec contraste visuel ;
- boucles magnétiques de guichets dans les secrétariats, accueil, libre-service informatique, scolarité et salle du Conseil ;
- une salle informatique équipée de Roger Multimédia Hub ;
- balises sonores à l'entrée du site (avenue de Versailles), des amphithéâtres, du bâtiment Blériot et à la sortie des ascenseurs de chaque étage des bâtiments Blériot et Versailles ;
- toilettes équipées PMR (amphithéâtres, bâtiment Blériot, bâtiment Versailles) ;
- banques d'accueil adaptées PMR (accueil, scolarité, bibliothèque, libre-service informatique) ;
- une signalétique adaptée PMR dans l'ensemble de l'établissement.

SERVICE ACCOMPAGNEMENT SANTE & HANDICAP

En collaboration avec le Service de Médecine préventive, le Service Accompagnement Santé & Handicap met en place les dispositifs d'accompagnement permettant aux étudiants, alternants et stagiaires en situation de handicap, de bénéficier des aménagements nécessaires à leur situation singulière dans l'organisation et le déroulement de leurs études.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/accessibilite-et-handicap/>



REPUBLICQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

LIEU DE LA FORMATION	ACCES A L'IUT	STATIONS
IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) 143, avenue de Versailles - 75016 PARIS 01 76 53 47 00 https://iutparis-seine.u-paris.fr/	Métro : lignes n° 9 – 10 Bus : lignes n° 22 – 62 – 72 – PC 1 RER : C Invalides/Versailles Tramway : ligne 3a	Église d'Auteuil, Mirabeau, Exelmans, Chardon-Lagache Victorien Sardou, Wilhem, Versailles-Exelmans Pont du Garigliano Pont du Garigliano

LISTE DES DIPLOMES QU'IL EST POSSIBLE DE PRÉPARER EN VAE A L'IUT DE PARIS – RIVES DE SEINE

A compter du 1^{er} décembre 2025 et suite au renouvellement des fiches RNCP, tous les diplômes ci-dessous peuvent être préparés dans le cadre de la VAE gérée à l'IUT de Paris – Rives de Seine (accompagnement et/ou jury).

Le dossier de recevabilité est téléchargeable en ligne : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vae/>

Métiers de la gestion et de l'audit :

Bachelor Universitaire de Technologie Gestion des Entreprises et des Administrations parcours Gestion comptable, fiscale et financière
Bachelor Universitaire de Technologie Gestion des Entreprises et des Administrations parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance
Bachelor Universitaire de Technologie Gestion des Entreprises et des Administrations parcours Gestion, entrepreneuriat et management d'activités

Licence Professionnelle Assurance, banque, finance : supports opérationnels parcours Gestion et contrôle des opérations et flux en back et middle office
Licence Professionnelle Métiers de la GRH : assistant-e
Licence 3 générale Économie Gestion parcours Comptabilité Contrôle Audit

Master Marketing mention Management parcours Marketing Digital et Responsable
Master Droit Économie Gestion mention Comptabilité Contrôle Audit

Métiers du commerce et du marketing :

Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de Commercialisation parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de commercialisation parcours International business : achat et vente
Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de commercialisation parcours Marketing et management du point de vente
Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de commercialisation parcours Business développement et management de la relation client

Licence Professionnelle Assurance, banque, finance : Chargé(e) de clientèle
Licence Professionnelle Assurance, banque, finance : Conseiller(e) en immobilier

Métiers de la Data :

Bachelor Universitaire de Technologie Science des données parcours Exploration et modélisation statistique
Bachelor Universitaire de Technologie Science des données parcours Visualisation, conception d'outils décisionnels

Métiers de l'information et de la communication :

Bachelor Universitaire de Technologie Information-Communication parcours Communication des organisations
Bachelor Universitaire de Technologie Information-Communication parcours Métiers du Livre et du Patrimoine
Bachelor Universitaire de Technologie Information-Communication parcours Publicité

Licence Professionnelle Métiers du Numérique : conception, rédaction et réalisation web parcours Responsable de contenu éditorial web

Métiers de l'informatique :

Bachelor Universitaire de Technologie Informatique parcours Réalisation d'applications : conception, développement, validation

Métiers du social et du socioculturel :

Bachelor Universitaire de Technologie Carrières Sociales parcours Animation Sociale et socio-culturelle
Bachelor Universitaire de Technologie Carrières Sociales parcours Assistance Sociale

Licence Professionnelle Service à la personne parcours Ingénierie des services d'aide à domicile

LISTE DES DIPLOMES INTEGRES AU PORTAIL NUMERIQUE « FRANCE VAE »

Pour le diplôme ci-dessous, il est obligatoire de s'inscrire et de candidater par le portail numérique « France VAE » : <https://vae.gouv.fr>

Métiers du social et du socioculturel :

Bachelor Universitaire de Technologie Carrières Sociales parcours Coordination et Gestion des Établissements et Services Sanitaires et Sociaux

Si vous êtes agents du secteur public, vous n'avez pas accès à cette plateforme. Dans ce cas, nous contacter : vae.iutparis-seine@u-paris.fr